

SAINT JULIEN LABROUSSE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 AVRIL 2014

Présents : Mmes BALTASSAT, BOUIX, FOURET, TESTARD, Ms CROS, LADREYT, LUQUET, MAZOT, NARBOT, PRAMAYON.

Absents représentés : MICHEL Didier représenté par Magali FOURET

Le Quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

M. NARBOT est nommé secrétaire de séance.

La séance débute à 20h30.

Mme le maire demande l'autorisation aux membres du Conseil de rajouter 2 points ne figurant pas à l'ordre du jour.
Le Conseil accepte.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Aucune remarque n'est formulée. Le Compte-rendu de la séance du 30/03/2014 est adopté.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Après explications, il est décidé de maintenir les taux des indemnités comme auparavant, soit 17% de l'indice 1015 pour le maire et 6% de l'indice 1015 pour ses adjoints.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS ET ORGANISMES DIVERS

Conseillers communautaires : FOURET Magali (titulaire), PRAMAYON Jean-Pascal (suppléant)

Commissions communautaires : Aménagement de l'espace : PRAMAYON Jean-Pascal
Économie et Finances : FOURET Magali
Ressources Humaines : BALTASSAT Francine
Travaux et Voirie : PRAMAYON Jean-Pascal
Action sociale, Enfance et Jeunesse : BOUIX Monique
Eau et Assainissement : PRAMAYON Jean-Pascal
Agriculture et Forêt : CROS Christian
Sports et Vie associative : CROS Christian
Communication, Culture et Tourisme : BALATASSAT Francine
Développement durable : NARBOT Jérôme
Patrimoine : MICHEL Didier

Organismes / Syndicats divers : CLECT : FOURET Magali
SMEOV : CROS Christian, PRAMAYON Jean-Pascal (suppléant)
Syndicat Eyrieux Clair : MAZOT Hervé, LADRET André (suppléant)
Office du Tourisme : LADREYT André, VILLE Maxime (suppléant)
SIVU SAIGC : NARBOT Jérôme, TESTARD Annie (suppléante)
SICTOMSED : NARBOT Jérôme et BOUIX Monique
PNR : LUQUET Roland, NARBOT Jérôme (suppléant)
CNAS : FOURET Magali
Ardèche Musique et Danse : TESTARD Annie
SDE : FOURET Magali

CCAS : FOURET Magali, PRAMAYON Jean-Pascal, CROS Christian, MICHEL Didier, TESTARD Annie

Commission Communale d'Appel d'Offres : NARBOT Jérôme, PRAMAYON Jean-Pascal, CROS Christian
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION

Mme FOURET fait l'état du Compte Administratif.

Après quelques explications sur les dépenses effectuées et recettes reçues, le Conseil passe au vote.

Mme FOURET quitte la salle car elle n'est pas habilitée à prendre part au vote. Le nombre de votants est ramené à 9, comme Mme FOURET a une procuration.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

IMPOTS

Mme FOURET récapitule les taux d'imposition actuels et soumet au vote ceux qui doivent être appliqués.

Le Conseil décide de maintenir les taux actuels.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

BUDGET 2014

Mme FOURET fait l'explication des gros postes de dépenses et de recettes, que ce soit en investissement et en fonctionnement. Le budget est bien équilibré et les projets pourront être réalisés.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DEMANDES DE SUBVENTION ET PARTICIPATION

Mme FOURET fait état des demandes de subventions des associations.

Le Conseil décide de prendre le temps de la réflexion, concernant les associations labroussoises, afin de répartir les subventions judicieusement. Les règles d'attribution et les montants seront définis lors de la prochaine réunion.

Il est décidé d'attribuer :
ADMR : 296.20€ (somme demandée par l'ADMR dans son courrier)
ADAPEI : 100€
Restos du cœur : 50€

Le Conseil décide de ne pas répondre positivement aux sollicitations de commandes des Ateliers Protégés. En contre-partie, la subvention à l'ADAPEI est augmentée cette année.

Participation aux écoles (forfait communal annuel obligatoire) : 300€ par enfant labroussois scolarisé en élémentaire, pour ST FRANCOIS REGIS - Le Cheylard, et PRESENTATION DE MARIE – Vernoux

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

RENOUVELLEMENT CDD ADJOINT TECHNIQUE

Mme FOURET explique, suite à la demande de prolongation de mise en disponibilité de M. CHERPE jusqu'au 31/12/2014, il convient de se prononcer sur le renouvellement du CDD de son remplaçant, bénéficiant d'un contrat jusqu'au 29 avril 2014.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

POSTE AGENT D'ENTRETIEN

Mme FOURET expose le coût et les différentes possibilités qui s'offrent au Conseil afin de palier aux besoins en ménage des bâtiments communaux. Une vacance d'emploi pour un CDD de 2h par semaine est ouverte depuis l'année dernière. Une offre d'emploi sera diffusée.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

CHEQUES DEJEUNER

Les agents bénéficient de chèques déjeuner avec une participation employeur de 2.5€ par jour travaillé. Il est proposé de l'étendre au personnel contractuel.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETES PERMANENTS

Mme FOURET explique que pour faciliter la gestion de la commune, il serait judicieux que le Conseil l'autorise à signer les arrêtés permanents de voirie.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

REGLEMENT INTERIEUR

Faute de préparation, les membres du Conseil décident de reporter l'adoption d'un règlement intérieur du Conseil Municipal à la prochaine réunion.

CREATION PLACES HANDICAPES

Mme FOURET expose au Conseil que dans le cadre de la mise aux normes des ERP (salle des associations sous la mairie et le « Code Bar »), il est nécessaire de créer 2 places de stationnement réservées aux handicapés.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SALLE DES FETES ET MANIFESTATIONS MULTIPLES

Suite à la demande d'une association, il est nécessaire de clarifier les tarifs de location de la Salle des Fêtes.

Il est décidé : 1^{ère} location : payante, 2^{ème} location : gratuite, 3^{ème} location : payante, 4^{ème} location : gratuite ... etc...

En ce qui concerne l'organisation du Téléthon, le Conseil décide d'attribuer, au titre d'une aide au Téléthon, à l'association qui l'organise, la gratuité de la location de la salle et du matériel (tables et bancs supplémentaires), restera à la charge de l'association le règlement du chauffage.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELEGATIONS AU MAIRE

Mme FOURET explique au Conseil que pour favoriser une bonne administration de la commune, il peut lui être attribuer un certains nombres de délégations.

Le Conseil décide de lui déléguer : la passation des marchés, la location des logements et ester en justice.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION

La convention arrivant à son terme, le Centre de Gestion demande à la commune de signer un avenant lui permettant l'intervention sur les dossiers CNRACL.

Le Conseil autorise Mme le Maire de signer cet avenant.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ANIMATIONS COMMUNALES

Mme FOURET liste les manifestations organisées par la municipalité. Les conseillers se positionnent favorablement sur le Marché de Noël, l'Opération Brioches, les Vœux et réfléchissent à l'organisation de la fête de St Julien.

QUESTIONS DIVERSES

Avenir de la Langue Française : Lecture est faite d'un courrier de Pascal TERRASSE, qui demande à voter le manifeste. Cela sera abordé lors de la prochaine réunion.

Fourrière animale : Un courrier de la Préfecture nous signale l'obligation de posséder une fourrière animale ou de passer convention avec une société de protection. Après contact pris auprès de la SPA de Valence et refus, ce courrier a été signalé auprès de la Communauté de Communes.

Association des communes forestières : Une demande d'adhésion nous est parvenue. La forêt étant gérée par l'ONF, le conseil souhaite avoir le temps de la réflexion.

Arbre menaçant une ligne électrique : Devant le refus d'ERDF, M. BLANCHARD a sollicité une aide auprès de la commune pour l'abattage d'un peuplier menaçant de tomber sur une ligne électrique

Projets énergies renouvelables : M. BEIKES a formulé une demande de rdv auprès de Mme le Maire afin d'exposer différents projets sur la commune. Il sera reçu par Ms LUQUET et NARBOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h14.